

Our French Lesson

AVIS A TOUS CEUX QUI VEULENT APPRENDRE LE FRANCAIS.

La nouvelle direction de l'Abeyille qui a à cœur la conservation et la propagation de la belle langue française en Louisiane a résolu de donner aux Américains l'opportunité d'apprendre le français pour la modique somme de 75 sous par mois, montant de l'abonnement mensuel au journal. Notre nouvelle méthode permettra également aux Louisianais désirant se perfectionner dans l'étude plus complète de la langue de leurs ancêtres, de pouvoir la faire avec la plus grande facilité et sans perdre un temps précieux que trop souvent réclament leurs affaires.

Nous avons en effet obtenu de Monsieur M. D. Berlitz, chevalier de la légion d'honneur, officier d'Académie, l'autorisation de publier chaque jour dans nos colonnes une leçon tirée de sa méthode dont la réputation est mondiale.

Nous continuons aujourd'hui la publication de la première leçon.

Afin de permettre aux débutants de pouvoir comprendre parfaitement la méthode, nous publions en Anglais les notices explicatives qui accompagnent chaque leçon.

Toute personne n'ayant pu pour une raison quelconque suivre nos premières leçons aura toujours la ressource de se les procurer en nous demandant de lui envoyer les numéros du journal correspondant aux leçons qui lui manquent.

NOTICE TO ALL PERSONS WHO WOULD LEARN THE FRENCH LANGUAGE.

As the conservation and the propagation of the French language in Louisiana are among the prime desiderata cherished by the new administration of the New Orleans Bee, it has been decided to inaugurate a system whereby Americans will be enabled to study French for the small sum of seventy-five cents per month—amount of one month's subscription to the paper. The published exercises will be of great help to Louisianians who would wish to gain more accurate understanding of the idioms and grammatical construction of the language of their ancestors, without taxing either their time or their intellectual forces.

By permission of Prof. M. D. Berlitz, Knight of the Legion of Honor, Officer of the French Academy, we are publishing in the columns of the Bee, a series of graduated exercises from Prof. Berlitz's work, whose excellence is recognized the world over.

In order to facilitate the task for beginners, we will accompany the explanatory notes with the English equivalent.

The advantages claimed for this method are: (a) The lessons are mostly based on object-teaching; this results in the students associating perception with the foreign expressions; he thus is soon able to think in the foreign idiom.

The method is designed: (1) For self-instruction: The student in such case reads over aloud, and several times, each lesson and then asks himself the questions of the book, answering them.

(2) For reciprocal instruction in clubs or parties of friends, each member alternately taking the role of the teacher, asking the questions and letting the others alternately answer. This has the advantage over self-instruction that the ear is more thoroughly drilled in catching the foreign sounds by hearing other people's voices, and, as several heads know more than one, each student will be able in his turn to correct mistakes made by his fellow-students.

(b) Nearly all the lessons are in shape of conversation, in order to continually drill the student's ear and tongue.

(c) The most useful is always taught first, so that the student's mind is not encumbered with rules and word forms that he cannot immediately use and will forget again before reading them.

(d) Where rules are to be given, they are illustrated by striking examples, so that even those who are not good gram-

marians can fully understand them.

(e) The pronunciation of all difficult words or expressions is carefully transcribed, so that the students need not constantly rely on their teacher, and can, if necessary, progress entirely without him.

(f) All idioms or other difficulties are carefully explained in order to emancipate the intelligent students from their teacher.

Suite du morceau précédent.

On divise les animaux en classes, dont voici les principales: les quadrupèdes, les oiseaux, les poissons, les reptiles, les amphibiens et les insectes.

Les quadrupèdes vivent sur la terre, ils ont quatre pattes pour marcher, courir et sauter; leur corps est couvert de poils. Voici les noms de quelques quadrupèdes: le cheval, le bœuf, la vache, l'âne, le mouton, le chien, le chat, qui sont des animaux domestiques; le lion, le tigre, l'ours, l'hyène, le loup, le renard, qui sont des animaux sauvages.

Switt du morsoh press-saidah.

Oh! devez-vous laiz-ah-noe-moh ah' klass, doh' voah-si lai prai'-se-pall; lai kwah-dri-paid, laiz-wah-zo, lai kwah-ssoh', lai rep-till, laiz-ah'foe-hoe, ai laiz-ah'sekt.

Lai kwah-dri-paid voye sur lah lair, iliz-oh' kah' pat pour nari-shai, kou-voir ai solhai; ber kor ai kou-voir du pwalli. Voah-si lai noh' du kolk' kwah-dri-paid; la shvall, la bof, lah vash, lah, la modoh', la sh'yai, la shah, koe soh' daiz-ah-noe-moh' doh' kess-ohk' la fyoh', la bovr, bovr, fyoin, la bo, la rinar, koe soh' daiz-ah-noe-moh' soh-vahz.

Continuation of preceding piece.

The animals are divided (lit. one divides the animals) into classes, of which the principal ones are: lit. "of which here are the principal": quadrupeds, birds, fishes, reptiles, amphibians and insects.

Quadrupeds live on land; they have four feet (1) for walking, running and jumping; their body is covered with hair. 2. Here are the names of some quadrupeds: the horse, the ox, the cow, the donkey, the sheep, the dog, the cat, that are domestic animals; the lion, the tiger, the bear, the hyena, the wolf, the fox, which are wild animals.

1. Patte is the leg of animals, but of very large ones like the horse the same word is used as for human beings, la jambe.

2. Le poil—the hair of animals or of the beard of man; les cheveux—the hair on the head.

Suite du morceau précédent.

Les oiseaux vivent en l'air et sur la terre, ils ont, outre leurs deux pattes, deux ailes, avec lesquelles ils volent. A la place d'un bec, ils ont un bec; leur corps est couvert de plumes. Voici les noms de quelques oiseaux: la poule, le canard, le dindon, l'oiseau, le faucon, l'autruche, le hibou, l'hirondelle, le moineau.

Switt du morsoh press-saidah.

Lai-wah-zo voye-ah' lair; ai sair lah tair, iliz-oh' kotr loer de-pail, doh' ail avoek lai koll iliz-oh' lai plass dinn boosh, iliz-oh' la' bekk; ber kor ai kou-voir du plinn. Voah-si lai noh' du kolkz-wah-zo; lah poel, la kah-narr, la dai-doh', loah, la poel, la-ah, lah-trish, la ehoo, loah-la' d' la modoh'.

Continuation of preceding piece.

Birds live in the air and on the ground; they have, besides their two feet, two wings with which they fly. In place of a mouth they have a beak or bill; their body is covered with feathers. Here are the names of some birds: the chicken, the duck, the turkey, the goose, the peacock, the eagle, the ostrich, the owl, the swallow, the sparrow.

Une Idée Pratique

Pour le maintien et la propagation de la langue française en Louisiane.

La langue française a toujours été et reste plus que jamais le plus merveilleux et le plus puissant instrument de civilisation des temps modernes.

Elle doit à sa clarté, à sa précision d'être la langue de la diplomatie. Elle a emprunté au latin d'admirables formules, qui, par leur concision, surprennent, formules, dont on ne trouve les équivalents dans aucune autre langue.

Elle a aussi le précieux privilège d'être la langue préférée des femmes, parce qu'elle leur permet d'exprimer avec un extrême

TELEPHONE MONDIAL DE L'ABEILLE PHONE M 3487

Hullo, Miss! Do you are well this day? — Monsieur Paul, vout êtes un

mechant garçon. Vous parlez très mal l'anglais. Au lieu de l'écouter ainsi, exprimez vous donc en français. Je vous comprendrai.

facilité, sans aucun effort intellectuel pénible, les nuances les plus délicates de leurs sentiments les plus intimes.

Toutes les nations ont produit des hommes de génie, dont les chefs-d'œuvre se transmettent d'âge en âge, de générations en générations.

Les Grecs ont eu Homère, Eschyle, Euripide; Les Latins, Virgile, Horace, Cicéron;

L'Italie, Dante, le Tasse; L'Espagne, Cervantès; L'Angleterre, Shakespeare, Milton;

L'Allemagne, Goethe; La France, Racine, Corneille, Molière;

Les Etats-Unis, Longfellow. Mais aucune de ces langues n'a atteint, à un si haut degré que la langue française, la grâce, l'élegance, la perfection de la forme.

Dans l'univers entier, ceux auxquels il a été donné une haute culture intellectuelle, s'efforcent d'acquiescer une connaissance approfondie de la langue française.

Les hommes de lettres et les philosophes de tous les pays cherchent des inspirations dans les innombrables chefs-d'œuvre de nos écrivains et de nos penseurs.

Les poètes y trouvent l'harmonie, le lyrisme et les douces consonances des Grecs et des Latins.

C'est surtout dans nos livres que les humoristes rencontrent la verve alerte, la raillerie fine et délicate, l'esprit attique, l'expression desquels la merveilleuse souplesse de notre langue se prête admirablement.

Quant à nous Français et Louisianais nous avons contracté envers la civilisation l'imprescriptible obligation de travail à la propagation de notre belle langue. Ne pas remplir, dans toute sa plénitude, cet impératif devoir serait une déchéance.

S'inspirant de ces idées la nouvelle administration de l'Abeyille, afin d'encourager la jeune génération, de 15 à 25 ans, à écrire le Français recevra des essais d'articles de ceux et de celles qui auront le désir de lui en envoyer, et dont ils auront choisi eux-mêmes les sujets.

Les articles seront signés d'un pseudonyme. En nous les envoyant, les auteurs devront nous donner leurs noms et adresses.

Les articles qui offriront suffisamment d'intérêt pour être publiés paraîtront dans le numéro du dimanche sous le pseudonyme de l'auteur.

Après avoir subi les corrections que la rédaction de l'Abeyille jugera nécessaire, ils seront reproduits une seconde fois.

Un prix spécial sera décerné à l'auteur des meilleurs articles, écrits sur l'Exposition des Idées de la Nouvelle-Orléans.

Un article par semaine envoyé à l'Abeyille, jusqu'au jour de l'ouverture de l'exposition, donnera droit au concours.

Les articles devront être écrits très lisiblement, sur le recto seulement, d'une feuille de papier écolier et ne pourront dépasser une colonne du journal, environ 1,000 mots.

Les prix seront fixés d'après la valeur littéraire des articles reçus, et consisteront en médailles d'or, montées en or, ou leur équivalent en argent, au choix du gagnant.

Un comité composé de trois membres, dont deux n'appartiennent pas à la rédaction de l'Abeyille, décrètera un prix d'une valeur élevée au meilleur article écrit dans une période d'une année. Si le mérite des articles reçus le justifie, à l'expiration des six premiers mois, un prix sera accordé au meilleur article.

Ce prix semestriel sera moins important que le prix annuel. L'article qui aura obtenu le prix semestriel participera au concours du prix annuel.

L'administration de l'Abeyille se réserve le privilège, quand elle croira devoir en user de n'admettre au concours que les candidats qui auront envoyé plusieurs articles chaque mois, autant que possible, un article par semaine, pendant le cours d'un semestre ou d'une année.

Les candidats peuvent nous

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE CONSTABLE ANNONCE JUDICIAIRE.

Andrew Rauch vs. Henry Kilbora. DIXIEME COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans, No. 10479 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour de Cite pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques en mon entrepôt, Nos. 727-729 rue Royale, dans le Dixième District de cette ville, le LUNDI, 6 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un piano et son tabouret. Saisie dans l'affaire ci-dessus. CONDITIONS — Comptant. P. MCGILL, Constable de la Première Cour de Cite de la Nouvelle-Orléans, No. 10479. Juin 25 26-Juillet 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

James Segen vs. Samuel Hyman. PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans, No. 10485 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour de Cite pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique en mon entrepôt, Nos. 727-729 rue Royale, dans le Dixième District de cette ville, le LUNDI, 6 juillet 1914, à 11 heures 30 du matin, la propriété suivante, décrite à savoir: Une étiquette, une armoire à glace, un armoire ordinaire, deux tables, deux chaises, une table à manger, une commode, un lavabo, etc. Saisie dans l'affaire ci-dessus. CONDITIONS — Comptant. P. MCGILL, Constable de la Première Cour de Cite de la Nouvelle-Orléans, No. 10485. Juin 25 26-Juillet 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

William H. Hodges vs. John Cortland. DIXIEME COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans, No. 10485 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour de Cite de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique en mon entrepôt, Nos. 727-729 rue Royale, dans le Dixième District de cette ville, le LUNDI, 6 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un piano et son tabouret. Saisie dans l'affaire ci-dessus. CONDITIONS — Comptant. P. MCGILL, Constable de la Première Cour de Cite de la Nouvelle-Orléans, No. 10485. Juin 25 26-Juillet 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Benjamin C. Rea vs. Michael J. Keating. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No. 10482 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant de quelque façon, situés dans le Dixième District de cette ville, dans l'arrondissement de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant de quelque façon, situés dans le Dixième District de cette ville, dans l'arrondissement de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant de quelque façon, situés dans le Dixième District de cette ville, dans l'arrondissement de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant de quelque façon, situés dans le Dixième District de cette ville, dans l'arrondissement de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant de quelque façon, situés dans le Dixième District de cette ville, dans l'arrondissement de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant de quelque façon, situés dans le Dixième District de cette ville, dans l'arrondissement de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant de quelque façon, situés dans le Dixième District de cette ville, dans l'arrondissement de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant de quelque façon, situés dans le Dixième District de cette ville, dans l'arrondissement de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant de quelque façon, situés dans le Dixième District de cette ville, dans l'arrondissement de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant de quelque façon, situés dans le Dixième District de cette ville, dans l'arrondissement de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant de quelque façon, situés dans le Dixième District de cette ville, dans l'arrondissement de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant de quelque façon, situés dans le Dixième District de cette ville, dans l'arrondissement de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant de quelque façon, situés dans le Dixième District de cette ville, dans l'arrondissement de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant de quelque façon, situés dans le Dixième District de cette ville, dans l'arrondissement de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant de quelque façon, situés dans le Dixième District de cette ville, dans l'arrondissement de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant de quelque façon, situés dans le Dixième District de cette ville, dans l'arrondissement de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant de quelque façon, situés dans le Dixième District de cette ville, dans l'arrondissement de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant de quelque façon, situés dans le Dixième District de cette ville, dans l'arrondissement de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant de quelque façon, situés dans le Dixième District de cette ville, dans l'arrondissement de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant de quelque façon, situés dans le Dixième District de cette ville, dans l'arrondissement de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant de quelque façon, situés dans le Dixième District de cette ville, dans l'arrondissement de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant de quelque façon, situés dans le Dixième District de cette ville, dans l'arrondissement de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant de quelque façon, situés dans le Dixième District de cette ville, dans l'arrondissement de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant de quelque façon, situés dans le Dixième District de cette ville, dans l'arrondissement de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant de quelque façon, situés dans le Dixième District de cette ville, dans l'arrondissement de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant de quelque façon, situés dans le Dixième District de cette ville, dans l'arrondissement de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant de quelque façon, situés dans le Dixième District de cette ville, dans l'arrondissement de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant de quelque façon, situés dans le Dixième District de cette ville, dans l'arrondissement de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant de quelque façon, situés dans le Dixième District de cette ville, dans l'arrondissement de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant de quelque façon, situés dans le Dixième District de cette ville, dans l'arrondissement de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant de quelque façon, situés dans le Dixième District de cette ville, dans l'arrondissement de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant de quelque façon, situés dans le Dixième District de cette ville, dans l'arrondissement de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant de quelque façon, situés dans le Dixième District de cette ville, dans l'arrondissement de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant de quelque façon, situés dans le Dixième District de cette ville, dans l'arrondissement de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant de quelque façon, situés dans le Dixième District de cette ville, dans l'arrondissement de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant de quelque façon, situés dans le Dixième District de cette ville, dans l'arrondissement de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant de quelque façon, situés dans le Dixième District de cette ville, dans l'arrondissement de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant de quelque façon, situés dans le Dixième District de cette ville, dans l'arrondissement de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant de quelque façon, situés dans le Dixième District de cette ville, dans l'arrondissement de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant de quelque façon, situés dans le Dixième District de cette ville, dans l'arrondissement de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant de quelque façon, situés dans le Dix